

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE SAINTE HERMINE

3 décembre 2024

A 19 H 00

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2024

Affaires règlementaires :

1. Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement ;
2. Modification d'un temps de travail pour un agent des services scolaires à compter du 1^{er} décembre 2024 ;
3. Convention de prestation de service avec SUD VENDEE LITTORAL pour 2 agents pour la période du 6 janvier au 7 février 2025 ;
4. Modification des statuts du SIVU Transport Scolaire à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
5. Prolongation de la convention avec l'EPF concernant l'urbanisation des îlots des Ougnettes et du Magny ;
6. Modification du tableau des effectifs (création d'un emploi) ;
7. Transfert de la compétence assainissement collectif ;
8. Convention territoriale globale des services aux familles ;

Affaires financières :

9. Vente du tractopelle des services techniques ;
10. Fixation du coût des travaux en régie 2024 ;
11. Décision modificative n° 3 du budget principal et décisions modificatives budgets annexes ;
12. Création d'une provision pour risque (procédure comptable) ;
13. Demande de subvention auprès du Département, programme « logement et aménagement des communes » ;
14. Demande de subvention au titre des amendes de police : route des Moutiers, sortie du Simon ;
15. MAPA création d'une salle de danse gym yoga : attribution des marchés ;
16. Demande de subvention auprès de la Région Pays de la Loire au titre de l'attractivité des centres-bourgs ;
17. Avenant n°1 fixant les honoraires du maître d'œuvre pour la création de la salle de danse gym yoga ;
18. Réforme des redevances de l'agence de l'eau : organisation de la facturation et du reversement ;
19. Demande de subvention du SYDEV pour la réalisation des audits énergétiques des écoles et salle polyvalente ;
20. Demande de subvention au titre de la DETR/DSIL 2025 ;

Affaires foncières :

21. Régularisation de l'emprise foncière d'une voie de circulation ;
22. Vente de deux lots – lotissement les Coteaux du Magny II (lot 13 et lot 38) ;
23. Cession d'un local commercial (ex Corsaire) ;

Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations accordées à M. le Maire.